

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES**

SYNDICAT MIXTE DU SCOT PLAINE DU ROUSSILLON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 4 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six et le quatre mars à dix-sept heures, suite à une convocation en date du dix-huit février deux mille vingt-six, les membres du Comité syndical du SCOT Plaine du Roussillon se sont réunis dans une salle de réunion de l'Espace Convivialité à Pézilla la Rivière (Impasse de la Branca del Mas) sous la présidence de Jean-Paul BILLES, Président du Syndicat mixte.

Etaient présents (délégués titulaires et suppléants) à l'ouverture de la séance :

Séverine ADROGUER-CASASAYAS, Guy ALBALAT, Rémy ATTARD, Marc BIANCHINI, Jean-Paul BILLES, Franck DADIES, Maya LESNE, Théophile MARTINEZ, Dominique NOGUES, Jean-Marc PUJOL, Louis SALA, Thierry SOLDA, Pascal TRAFI et Patrice VILA.

Absents ayant donné procuration :

Néant.

Absents excusés (délégués titulaires et suppléants) :

Louis ALIOT, Laurence AUSINA, Marc BENASSIS, François BONNEAU, Marion BRAVO, Laurence DE BESOMBES-SINGLA, Thierry DEL POSO, Roger FERRER, Gilles FOXONET, Madeleine GARCIA-VIDAL, Edmond JORDA, Soraya LAUGARO, Stéphane LODA, Christophe MANAS, Cécile MARGAIL, Jean-Jacques MORICONI, François RALLO, Armelle REVEL-FOURCADE, Fabienne SEVILLA, Michel THIRIET et Jean VILA.

Assistaient également à la séance :

Josiane PONTICACCIA-DORR (suppléante de Rémy ATTARD)

Joël LEVASSEUR (élu de Saint Hippolyte)

Pascal FOURCADE et Anaïs CANTAGRILL (Agence d'Urbanisme Catalane)

Eve GOZE (Syndicat mixte du SCOT Plaine du Roussillon)

Le quorum n'étant pas atteint (14 personnes présentes sur 43 membres en exercice), le Président du Syndicat Mixte, Jean-Paul BILLES, lève la séance conformément à l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales et précise que le vote des affaires portées à l'ordre du jour est reporté à une séance ultérieure qui se tiendra sans condition de quorum.

Nombre de membres en exercice : 43

Nombre de membres présents : 14

Quorum : 22 membres

Nombre de procurations : 0

Nombre de votants : 14